

DOSSIER DE PRESSE



Revue scientifique

**« La Gouvernance du sport en
Europe »**

**Décembre/Janvier/Février
2010**



COMMUNIQUE DE PRESSE

Publication de la revue scientifique de *Sport et Citoyenneté* « La Gouvernance du sport en Europe »

Bruxelles, le 17 décembre 2010 – L'association *Sport et Citoyenneté*, premier think tank européen spécialisé dans l'étude et la promotion des valeurs du sport, publie le neuvième numéro de sa revue scientifique consacrée ce trimestre au thème « La Gouvernance du Sport en Europe ».

« Je me félicite de ce que le sport occupe une place plus importante dans l'esprit des décideurs politiques et des parties prenantes gouvernementales ».

Ján Figel'

Ancien Commissaire européen en charge des questions de sport

Qu'est-ce que la gouvernance ? Pourquoi est-elle spécifique dans le domaine du sport ? Quels sont les rôles des différents acteurs dans la gouvernance du sport en Europe ? Quels sont les enjeux à venir ? Quels pouvoirs ont réellement les institutions supranationales et locales ? Comment mettre les valeurs du sport au cœur de la gouvernance ?

La gouvernance est l'affaire de tous : du simple citoyen bénévole dans une association au membre dirigeant d'une fédération, des autorités locales aux instances nationales et européennes. Face aux nombreux enjeux présents et à venir, la viabilité du modèle sportif européen est en jeu.

Décideurs européens, experts renommés, sportifs ou représentants d'associations engagées, ils nous font partager leurs idées, donnent leur vision d'une bonne gouvernance, soulèvent des pistes et des interrogations et répondent à leurs manières à ces problématiques.

Contact communication : Sylvain Landa | (00 33) 2 41 83 16 81
sylvain.landa@sportetcitoyennete.org



1. LA REVUE SPECIALE « GOUVERNANCE DU SPORT EN EUROPE »

Les crises actuelles que notre société rencontre ne nous obligent-elles pas à prendre en compte de nouvelles exigences, à intégrer de nouveaux acteurs et à s'attacher à respecter et défendre un certain nombre de principes qui sont l'essence même du sport ?

En effet, il appartient à chacun, institutions nationales et européennes, mouvement sportif, entreprises mais également sportifs et citoyens, de s'emparer de cette question, afin de promouvoir les bonnes pratiques et d'inventer de nouvelles solutions.

D'éminentes personnalités du monde du sport, des responsables politiques, des experts européens... nous font partager leur définition de la bonne gouvernance du sport et des principes qui doivent la guider : transparence, démocratie, gestion efficiente, responsabilité, coopération, représentativité, éthique...

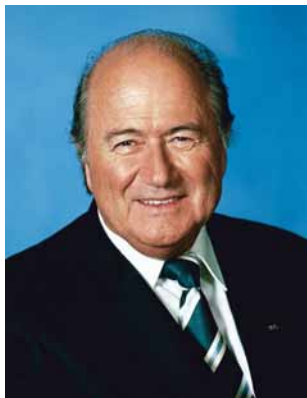
Une bonne gouvernance passe également par la reconnaissance des spécificités et des valeurs du sport. Mais aussi par une lutte toujours plus féroce contre ses dérives et par la prise en compte de son impact positif et de son intérêt général pour la société européenne.

Saisissons la nouvelle compétence de l'Union Européenne en matière de sport et la nomination d'un nouveau Commissaire pour rappeler ces grands principes ainsi que les grands enjeux à venir.

Au sommaire de cette revue

■ Interviews

Joseph S. BLATTER, Président de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA).



« La première des spécificités du sport concerne ses structures, pyramidales avec le CIO et les Fédérations Internationales au sommet, et son universalité qui découle de règles mondiales applicables à tous, aux niveaux continental et national. La force du sport en tant que véhicule du rapprochement entre les peuples vient de cela. »

« La réforme [sur le statut des agents] que la FIFA mène en dialogue avec les instances européennes, les clubs et les joueurs, vise à réguler fortement ce qui ne l'est pas aujourd'hui, donc tous les transferts quelle que soit la nature juridique (parent, avocat, agent, etc.) de l'intermédiaire entre le joueur et le club. C'est une réforme complexe mais indispensable. »

Pr. Arne LJUNGQVIST, Vice-président de l'Agence Mondiale Antidopage, Président de la commission médicale du CIO, 1^{er} Chambellan de sa Majesté le Roi de Suède.



« L'AMA a réussi à créer un ensemble commun de règles en un temps très court. Cependant, il y a encore beaucoup de choses à faire. Nous devons rester en phase avec les développements pharmaceutiques et générer une réelle volonté internationale autour de la lutte antidopage. »

Ivo BELET, Député européen, auteur d'un rapport sur l'avenir du football professionnel en Europe adopté par le Parlement européen en janvier 2007



« Il faut être clair : il n'appartient pas aux politiciens de régler le monde du sport. Nous favorisons une gouvernance autonome du sport, mais nous ne voulons pas donner un chèque en blanc à ces organisations. Il s'agit d'une autonomie conditionnée. Or, nous pouvons, au Parlement européen, défendre cette spécificité du sport seulement si les organisations qui en sont responsables mettent de l'ordre dans leurs disciplines. »

Michel DELEBARRE, Député-maire de Dunkerque, 1^{er} Vice-président du Comité des Régions



« Le sport, c'est aussi un facteur de développement durable, économique et social pour nos territoires. Le sport a toute sa place dans les projets que l'UE cofinance au titre des fonds structurels ou à travers des actions concrètes touchant aux aspects sociétaux et économiques du sport, tels que la santé, l'insertion sociale, le bénévolat et l'éducation. »

« Je pense que l'UE a tout intérêt à travailler la symbolique du sport européen. »

Jean REVEILLON, Directeur Général de l'Union Européenne de Radio-télévision (UER)



« L'intérêt des sportifs et les valeurs du sport doivent primer. Les médias doivent laisser le mouvement sportif en fixer les règles et ne doivent pas pouvoir les modifier au nom de l'intérêt économique. Je suis contre l'idée que l'on puisse changer des horaires de compétitions ou des règlements pour le seul bon usage de la télévision. »

Isabelle SEVERINO, Double championne d'Europe et vice-championne du monde de gymnastique, Vice-présidente du CNOSF, Co-présidente de la commission des athlètes de haut niveau du CNOSF



« Mon but est d'être le relais entre les élus, le mouvement olympique et les athlètes. Faire remonter les attentes des sportifs, leurs revendications, leurs problèmes et vice-versa, rendre plus accessible les politiques menées par le CNOSF. »

« L'un des projets majeurs que nous avons concerne l'adoption d'un statut social de l'athlète de haut niveau. Nous travaillons avec l'ambition d'aboutir à une proposition de loi afin qu'ils puissent cotiser et préparer leur retraite. C'est une de nos priorités. »

■ Articles scientifiques d'experts internationaux

La gouvernance du sport en Europe, un exercice partagé entre plusieurs acteurs

Par Colin MIEGE, Administrateur civil, Co-directeur du Comité Scientifique de Sport et Citoyenneté

« Les autorités publiques ont commencé à s'intéresser au sport bien après l'émergence du mouvement sportif, notamment dans la période d'avant-guerre. Cette légitimité historique autorise le mouvement sportif à revendiquer une autonomie qu'aucun Etat démocratique ne saurait lui contester. »

« La gouvernance du sport ne peut qu'être partagée entre différents acteurs, au premier rang desquels le mouvement sportif, dont le rôle traditionnel doit être reconnu et conforté par les Etats. Cette primauté n'exonère pas les fédérations du respect des règles étatiques, tant nationales que supranationales. (...). La légitimité des fédérations repose sur l'exercice satisfaisant de leur rôle d'organisation, de promotion et de contrôle, et sur la défense de valeurs telles que l'équité, la solidarité ou l'égal accès de tous à la pratique sportive ».

Le rôle des autorités publiques dans le management du sport : l'émergence des partenariats public/privé

Par Lorenzo CASINI, Professeur à l'Université de Rome « La Sapienza » et Giulio NAPOLITANO, Professeur à l'Université de Rome 3

« Ces dernières décennies, les autorités publiques ont agit de plus en plus de concert avec les institutions sportives. De nouvelles formes de partenariats entre les gouvernements et le secteur privé ont ainsi vu le jour. Deux exemples illustrent parfaitement ce phénomène. Le premier est mondial, puisqu'il concerne le programme de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), le second est national et renvoie au Comité Olympique National Italien (CONI). »

« Le sport en Italie est aujourd'hui géré par ce partenariat public/privé qui implique l'Etat, le CONI et les fédérations nationales. »

La gouvernance du sport en Allemagne

Par le Pr. A. Walfried KÖNIG, Ancien Directeur du sport du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, Professeur à l'Université de Cologne

« La Constitution allemande ne contient aucune disposition relative au sport. Sa gouvernance n'est donc pas une préoccupation principale des autorités publiques. Elle relève plutôt de la société elle-même. Toutefois, presque tous les Länder ont inséré au cours des années 1990 une formule exprimant la volonté de « protéger et de promouvoir le sport ». »

La route vers une meilleure gouvernance du sport

Par André Noël CHAKER, Directeur, New Business Development & International Affairs, Veikkaus Oy Finland

« Au sein de sa sphère d'autonomie, le mouvement sportif doit affûter ses règles de conduite et instiller une culture qui participe naturellement à la promotion de la bonne gouvernance. En ce sens, la bonne gouvernance sportive tient bien plus de la création d'une culture du fair-play en termes de gestion et de développement ». »

« La viabilité du modèle sportif européen est en jeu. Dans tous les pays européens, le sport de masse comme le sport d'élite sont à la merci de la confiance de deux parties prenantes majeures : les autorités publiques et les fans de sport. Aucun de ces deux groupes ne pourrait supporter une dégradation continue du niveau de la gouvernance sportive à l'avenir. »

Le Conseil de l'Europe s'engage pour la bonne gouvernance du mouvement sportif

Par Stanislas FROSSARD, Secrétaire Exécutif de l'Accord Partiel Elargi sur le Sport (APES)

« Par la promotion de la bonne gouvernance dans le sport, le Conseil de l'Europe, en particulier l'APES, défend deux principes fondamentaux à travers sa mission : la démocratie et la prééminence du droit dans le secteur sportif, qui joue un rôle de premier plan dans la socialisation et l'éducation des jeunes dans les 47 Etats du Conseil de l'Europe. »

Le grand défi des instances du sport : concilier prospérité avec indépendance politique et économique

Par Vincent CHAUDEL, Directeur du Pôle Sport d'Ineum Consulting, Vice-président du think tank *Sport et Citoyenneté*

« En un siècle, le mouvement sportif a su gérer son indépendance politique mais le succès de son expansion a engendré une réelle dépendance économique. Si un retour aux fondamentaux (amateurisme...) semble inconcevable, il lui faudra à la fois entretenir une attractivité « business » et sauvegarder son indépendance financière ».

Pour une gouvernance du sport basée sur des partenariats public-privé

Par Jean-Loup CHAPPELET, Professeur à l'Institut de Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP) de Lausanne

« Il est indispensable de considérer une gouvernance politique du phénomène sportif pour combattre les dérives du sport et pour préserver ses bienfaits et ses valeurs. Cette solution devrait être évidente pour les organisations sportives afin de résister à la privatisation du sport ou pour éviter son étatisation. La subordination totale du sport à des intérêts privés puissants ou à l'Etat omnipotent n'est pas souhaitable. Mais l'autonomie absolue des organisations sportives est impossible dans un Etat de droit. Il ne reste donc qu'un seul chemin : celui de l'autonomie négociée à tous les niveaux au travers de partenariats entre autorités publiques et sportives, y compris à l'international. »

Le cas du football français : une crise financière ancrée dans une mauvaise gouvernance

Par Wladimir ANDREFF, Professeur émérite en sciences économiques, Membre du Comité Scientifique de *Sport et Citoyenneté*

« La particularité du football français n'est pas l'absence de crise financière mais sa forme cachée due aux comportements indisciplinés des clubs et à un manque de transparence. Le football français se caractérise par une gestion financière laxiste et une contrainte budgétaire « molle » au niveau des clubs. Ceci résulte d'une structure à faible gouvernance au sein de la ligue et des clubs. (...). Les recommandations politiques comprennent le renforcement des structures de gouvernance, la restauration d'une certaine discipline financière et la définition de seuils obligatoires pour les ratios financiers de certains clubs. »

La gouvernance des sports en Europe

Par Dr. John BEECH, Directeur, Sport & Tourism Applied Research, Université de Coventry

« Le traité de Lisbonne et le Livre Blanc sur le Sport, vont exercer une grande influence sur la gouvernance du sport. Ces dispositions, en particulier celles visant à reconnaître et préciser la « spécificité » (qu'on traduirait peut-être mieux par « unicité ») du sport dans les contextes commercial et légal, vont amener des changements significatifs dans la gouvernance du sport durant les prochaines années ».



« Je ne fais pas de gouvernance ! »

Par Borja GARCIA, Conférencier, Université de Loughborough, Membre fondateur de « Sport and EU »

« La gouvernance est sans aucun doute un concept difficile. En ce qui concerne le sport, nous pouvons réduire ces significations à deux dimensions majeures : la gouvernance systémique, qui renvoie à la distribution des pouvoirs au sein des organisations sportives et la bonne gouvernance qui renvoie, elle, aux valeurs démocratiques que les organisations sportives sont supposées mettre en application afin d'assurer une gestion saine de leurs activités et d'équilibrer les intérêts divergents du sport. »

« Globalement, bien que la gouvernance du sport européen s'améliore, beaucoup de choses restent encore à faire. Nous devons prendre conscience qu'elle est l'affaire de tous. »

Dirigeant Sportif ou sportif dirigeant ?

Par Denis MUSSO, Responsable de l'unité Droit, Economie, Management du sport à l'INSEP, Co-directeur du Comité Scientifique de *Sport et Citoyenneté*

« Poser la question de la place des sportifs dans la gouvernance du sport, c'est soulever une question politique de répartition du pouvoir qui peut paraître théorique. Le modèle idéologique dominant sur lequel a été construit le sport moderne fait du sportif un pratiquant volontaire appartenant à un système auquel il est soumis. Ce modèle n'est pas contesté car intégré par l'ensemble des acteurs, y compris les sportifs. Le dirigeant sportif n'est pas un sportif dirigeant. »

« Les champions sont déjà, de fait, porteurs d'une véritable responsabilité sociale qui dépasse les frontières strictes du sport. Intégrés à la gouvernance du système, leur responsabilité va croissant et leur citoyenneté sportive devient réalité. La citoyenneté repose sur deux principes : la représentation et la participation. Les deux sont réunis quand les sportifs « entrent » en gouvernance. »

La gouvernance des Jeux Olympiques modernes : les organisateurs soumis à de nombreux challenges

Par Dr. Eleni THEODORAKI, Directeur, Edinburgh Institute for Festival and Event Management, Edinburgh Napier Business School

« Les Jeux Olympiques modernes sont assez vastes et complexes pour que l'on puisse parler à leur sujet de « méga-événements ». Les effets de tels investissements sont durables et significatifs même pour des pays hôtes économiquement forts. La relation entre propriété, gouvernance et délivrance des JO modernes est complexe. Pour autant, il est nécessaire d'en saisir toutes les implications afin de comprendre qui supporte les risques associés. »

Europe et Sport : vers un contrat de gouvernance ?

Par Alain ARVIN-BEROD, Philosophe, membre de l'Institut Sport et Management de l'école de management de Grenoble et Jérôme VOSS, Chargé de mission relations internationales, CROS Rhône-Alpes.

« En 2009, les différents modèles de gouvernance au sein de l'UE sont tous confrontés aux évolutions du sport, avec notamment l'essor des pratiques individuelles (loisir et santé), la place du

sport-spectacle (sponsoring et équipements) et les projets liés aux paris et loteries, dans un contexte de crise financière mondiale ».

« Quelque soit le modèle national des Etats membres de l'UE, il semble que nous assistions à une inflexion significative des modes d'échange et de coopération entre l'Europe et le sport continental. Décidément il se passe quelque chose en Europe, dans le cadre d'une gouvernance partagée autour du sport comme « forme du contrat social ».

La gouvernance du sport en Europe

Par Dr. David HINDLEY, Directeur de recherches, Université de Nottingham

« Le système européen de gouvernance du sport résulte d'une interdépendance complexe entre les autorités nationales et internationales, les lois et les tribunaux européens, les médias, le secteur privé et de nombreuses autres parties prenantes, qu'elles soient directement ou indirectement impliquées (athlètes, spectateurs, bénévoles...). La prise de décision dans un environnement aussi vaste devient de plus en plus pluraliste en même temps que le processus politique se fragmente (la communauté européenne du sport étant difficile à cerner- les acteurs et les groupes rejoignant et quittant les discussions au gré des sujets abordés- et perméable aux autres sphères politiques). »

La gouvernance des sports en Europe

Par Pr. Grant JARVIE, Professeur, Pro-Vice Chancellor, Université de Stirling

« Ignorer la capacité du sport à générer du changement social n'est pas une option, en particulier pour les think tanks, les conseillers politiques et les chercheurs en matière de sport en Europe. Cela doit figurer parmi les priorités de tout agenda politique sportif dans un avenir proche. La bonne gouvernance est en partie liée aux valeurs fondamentales que sont la transparence, la confiance, la responsabilité... Ces dernières autorisent toujours de la flexibilité et reconnaissent qu'un model unique ne peut convenir à tous. La « gouvernance corporate » est aussi porteuse de responsabilité sociale. »

▪ **Actions et acteurs engagés**

Commission européenne : Conférence sur le système de licences délivrées pour les compétitions entre clubs sportifs

EU:SPORT:FUTURE : Déclaration de Oeiras

Supporters Direct : Le Sport et le Citoyen

Université de Grenoble : Un colloque, des perspectives

ANDES : Pour un développement cohérent du sport en France

Global Sports Forum Barcelona 2010

▪ **Médias**

Social capital and Sport Governance in Europe : Ouvrage collectif, sous la direction de Dr. Margaret GROENEVELD, Barry HOULIHAN et Fabien OHL, (2009), Ed. Routledge, United Kingdom



2. L'ASSOCIATION *SPORT ET CITOYENNETE*

UN *THINK TANK* EUROPÉEN DE RÉFÉRENCE DANS LE DOMAINE DU SPORT

Créée en septembre 2007 en France, *Sport et Citoyenneté* est un lieu de réflexion et de lobbying auprès des pouvoirs publics, du secteur économique et des acteurs associatifs afin de promouvoir les valeurs du sport et de militer pour leur meilleure implantation dans la société.

L'association s'appuie sur un comité scientifique composé de plus d'une quarantaine d'experts, français et européens. Tous les trois mois, la revue scientifique de *Sport et Citoyenneté* initie le débat et la réflexion et confronte le sport à un grand thème de société : Sport et Santé, Europe et Droit du sport, Femmes et Sport, Sport et Insertion sociale...

L'objectif est d'aboutir, par une réflexion transversale et pluridisciplinaire, à un échange d'idées, une analyse des différentes politiques et à une mise en réseau des acteurs engagés sur ces questions.

L'association organise et participe également à différentes tables rondes et colloques autour de la citoyenneté par le sport.

Sport et Citoyenneté, c'est donc :

- **UN ORGANE DE RÉFLEXION** sur le rôle et la place du sport dans la société
- **UNE FORCE DE PROPOSITION** autour du sport comme vecteur d'éducation et d'éveil à la citoyenneté
- **UNE PLATEFORME DE RÉFÉRENCE** pour les pouvoirs publics nationaux et européens.

CONTACTS

Association Sport et Citoyenneté

Espace Jean Rostand – Rue Emmanuel Clairefond – 49400 Saumur

Sylvain Landa (Chargé de développement) :

Mobile : + 33 6 26 87 25 21

Mail : sylvain.landa@sportetcitoyennete.org

